

Les modalités de Tremplin H Pro

Prérequis

- Être âgé de 16 à 55 ans
- Bénéficier d'une RQTH
- En parler avec son référent de parcours
- Habiter à proximité du lieu de formation

Conditions d'inscription

Qui peut vous orienter vers ce dispositif ?

Votre référent de parcours : votre conseiller Pôle emploi, CAP emploi, SAMETH, la Mission Locale...

Evaluation et suivi post sessions

Pendant 2 ans :

Trois bilans, tout au long de la formation

Un suivi post – action :

Organisé avec le stagiaire et le référent de parcours à 3,6,12,24 mois.

LIEU DE LA FORMATION

GRETA Vivarais Provence,
Antenne de VALS LES BAINS
Site de la Treuillère
Route d'Entraigues
07 600 VALS LES BAINS

CONTACT



Votre coordinateur



tremplinhpro@adapei07.fr



06 33 80 67 57



Du lundi au jeudi de 9h00 à 18h00



1 Rue Paul GIRARD 07400 Le Teil



Tremplin H' Pro

UN DISPOSITIF
D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI

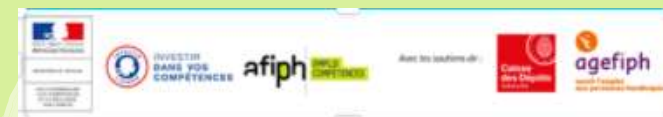
EN MILIEU ORDINAIRE

POUR LES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP

DANS LE SUD DE L'ARDECHE...



GRETA Vivarais Provence,



Un accompagnement

En appui du travail avec le référent de parcours.

Un contrat

Un contrat de suivi tripartite est mis en place en début de formation avec le stagiaire, son référent de parcours et le coordinateur Tremplin H PRO

Des objectifs

Un plan d'action personnalisé est initié de manière tripartite dès la première rencontre.

4 modules distincts, progressifs et adaptés.

133 heures de formation collective

12 stagiaires par session.

Un rythme de 2 jours de formation par semaine et des séquences allant de 1h30 à 6h, pendant deux mois, au centre de formation.

Module 1

Dynamisation personnelle

30 heures

- **Expression et communication**
- **Renforcement de son image personnelle**
- **Prise de position et expression de ses choix**

Module 2

Remédiation cognitive

50 heures

- **Remédiation cognitive**
- **Renforcement des savoirs fondamentaux**
- **Travaux pratiques « métiers cibles »**

Module 3

Droits et devoirs au travail

23 heures

- **Connaître et comprendre l'entreprise**
- **Statut de l'apprenti travailleur handicapé**
- **Environnement de travail**

Module 4

Vie sociale et professionnelle

30 heures

- **Hygiène, santé et sécurité au travail**
Développement des savoir-faire comportementaux au travail
- **Relations interprofessionnelles**
- **Techniques de recherche d'emploi**